

# L'ORIENTATION ÉTUDIANTE À L'HEURE DE PARCOURSUP : DES STRATÉGIES ET DES JUGEMENTS SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉS

FERES BELGHITH,  
directeur de l'OVE

HUILTON CARVALHO,  
chargé d'études à l'OVE

ODILE FERRY,  
responsable des études à l'OVE

ÉLISE TENRET,  
chargée de mission à l'OVE

La mise en place, à partir de la rentrée 2018, de la plateforme Parcoursup, à la suite de la loi Orientation et réussite étudiante (ORE) de mars 2018, vise à transformer l'orientation des étudiants, à plusieurs niveaux : d'une part, elle ambitionne de renforcer la coordination entre le secondaire et le supérieur, en donnant notamment une place plus importante aux enseignants du secondaire dans l'accompagnement des étudiants ; d'autre part, elle n'impose plus aux candidats de hiérarchiser leurs vœux, comme c'était le cas dans le système Admission Post-Bac (APB) qui avait cours précédemment. En dépit des différences avec APB, Parcoursup s'inscrit également dans une certaine continuité de l'action publique en pérennisant le recours à des algorithmes pour l'affectation des étudiants<sup>1</sup>.

Ces transformations récentes des modalités d'admission dans les différentes filières du supérieur sont l'occasion de réinterroger l'orientation dans l'enseignement supérieur, ses modalités et ses effets, à partir du vécu des principaux intéressés – les étudiants. Ces derniers sont en effet placés au cœur du dispositif Parcoursup, en étant encouragés à formuler des choix « libres, informés et réfléchis » (Ministère de l'enseignement supérieur, 2018). Comment ces derniers ont-ils vécu la procédure Parcoursup, depuis la formulation des vœux en terminale, jusqu'à leurs premiers mois d'enseignement supérieur ? À travers la pluralité des vœux possibles, peut-on saisir les stratégies mises en place par les étudiants et comment celles-ci varient en fonction du profil social et universitaire de ces derniers ? Quelle a été la

place de l'accompagnement institutionnel et familial dans la formulation des choix ? Dans quelle mesure le vécu de l'orientation permet-il de comprendre les premiers pas des étudiants dans l'enseignement supérieur ?

À partir des résultats d'une enquête inédite de l'Observatoire national de la vie étudiante portant sur la transition du secondaire au supérieur, et centrée, dans la tradition des travaux de l'OVE, sur les représentations étudiantes, cet *OVE Infos* s'intéresse à l'orientation à l'heure de Parcoursup, en prenant en compte à la fois l'amont, à savoir la préparation de l'orientation dans le secondaire, et l'aval, à savoir les possibles réorientations ou difficultés dans le supérieur.

## ENCADRÉ 1 : L'ENQUÊTE TRANSITION DU SECONDAIRE AU SUPÉRIEUR 2019 (TSS)

L'enquête nationale sur la transition du secondaire au supérieur a été réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2019. Passée auprès d'un échantillon aléatoire de 29 173 étudiantes et étudiants inscrits pour la première fois en 2018-2019 à l'université et en classe préparatoire aux grandes écoles en France, elle a porté spécifiquement sur les choix d'orientation lors de l'accès à l'enseignement supérieur : qu'est-ce qui a motivé leur choix d'orientation ? Comment ont-ils

vécu le processus de Parcoursup ? Quelle aide leur ont apporté leur entourage et leurs professeurs de lycée ? Voici quelques-unes des grandes questions auxquelles les données de l'enquête Transition du secondaire au supérieur 2019 visent à apporter un éclairage.

L'enquête a permis d'aboutir à un échantillon de 4 482 questionnaires exploitables, redressés en fonction de l'âge, le baccalauréat, la filière, la nationalité, la région d'études

et le sexe. La population ainsi constituée de primo inscrits est composée à 55% d'étudiantes et 10% des étudiants sont de nationalité étrangère. 9% d'entre eux sont inscrits en CPGE, 14% en IUT et 10% dans les filières santé à l'université. Ces étudiants ont en moyenne 18 ans et 6 mois et 54% d'entre eux sont décohabitants ; 75% ont obtenu un baccalauréat général, 13% un baccalauréat technologique. 21% ont déclaré exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études.

<sup>1</sup> Frouillou Leïla, Pin Clément et Van Zanten Agnès (2019), « Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur », *Sociologie*, N° 2, vol. 10.

# LA PRÉPARATION DE L'ORIENTATION : UNE INFORMATION INÉGALEMENT MOBILISÉE

Face à la multiplication des offres de formation, l'accès à l'information sur les différentes filières d'études constitue un élément central du processus d'orientation, particulièrement dans un contexte où les taux d'échec et de réorientation restent élevés<sup>2</sup>. La première source d'information mobilisée par les étudiants pour choisir leur orientation est Internet (citée par 31% des étudiants comme première source), suivie des journées portes ouvertes (14%). Viennent ensuite les enseignants (10%), les salons (9%) puis, dans une moindre mesure, les parents (7%), les conseillers d'orientation (6%) et la fratrie (2%) (TABLEAU 1). Selon l'origine sociale des étudiants, les ressources mobilisées ne sont pas les mêmes : ainsi, les étudiants d'origine sociale favorisée se renseignent davantage à l'occasion de journées portes ouvertes (16% contre 14% des étudiants d'origine moyenne et 12% des étudiants d'origine populaire) ou auprès de leurs parents (10% contre respectivement 6% et 4%), ce qui rejoint des résultats classiques sur l'aide familiale

à l'orientation<sup>3</sup> ; à l'inverse, les étudiants d'origine populaire utilisent davantage Internet (33% contre 29% des étudiants favorisés) ont davantage recours aux dispositifs institutionnels, que ce soit les enseignants (11% contre 10%), les conseillers d'orientation (7% contre 4%) ou les magazines ou les brochures. Les étudiants d'origine sociale populaire sont plus nombreux à déclarer ne pas s'être particulièrement informés (11% contre 9%) et à l'opposé, ceux d'origine sociale supérieure sont plus nombreux à avoir recouru à au moins trois sources d'information (68% contre 5%).

De la même façon, les sources d'information diffèrent selon le parcours scolaire antérieur. Si la principale source reste Internet (avec peu de différence selon le type de baccalauréat possédé), les étudiants titulaires d'un baccalauréat général sont plus nombreux à s'être renseignés auprès de leurs parents (7% contre 3% des titulaires d'un baccalauréat professionnel) ou dans les salons d'information et d'orientation (10% contre

7% des bacheliers technologiques et seulement 2% des bacheliers professionnels). À l'inverse, les titulaires d'un baccalauréat professionnel se sont plus souvent informés auprès de leurs amis (11% contre 6% des bacheliers technologiques et seulement 3% des bacheliers généraux), auprès d'un conseiller d'orientation (10% contre 5% des bacheliers généraux) ou auprès de leurs enseignants.

Enfin, quelques différences apparaissent selon le sexe des étudiants en ce qui concerne les sources d'information mobilisées. Les femmes sont un peu plus nombreuses à déclarer avoir utilisé Internet (33% contre 29% des hommes) et à s'être renseignées auprès de professionnels du métier qu'elles envisagent (6% contre 3% des hommes). À l'inverse, les hommes sont légèrement plus nombreux à s'être renseignés auprès de leurs parents (8% des hommes et 6% des femmes) et auprès de leurs amis (5% contre 3% des femmes).

**TABLEAU 1 : LES PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION MOBILISÉES PAR LES ÉTUDIANTS POUR LEUR ORIENTATION DANS LE SUPÉRIEUR (EN %)**

Comment vous êtes-vous principalement informé-e pour choisir votre orientation ?	1 <sup>ère</sup> source d'information	2 <sup>ème</sup> source d'information	3 <sup>ème</sup> source d'information
Dans des magazines ou des brochures	1,9	5,0	6,1
Sur Internet	31,5	19,9	14,7
Lors de journées portes ouvertes ou rencontres avec les établissements	14,0	14,9	10,7
Auprès de vos enseignant-e-s	10,4	11,6	11,2
En rencontrant personnellement un-e conseillere d'orientation (conseillere d'orientation, psychologue ou psychologue de l'éducation)	6,3	4,3	5,3
Auprès de vos parents	6,7	8,3	7,2
Auprès de vos frères et sœurs	2,5	2,1	1,7
Auprès de professionnel-le-s du métier que vous envisagez	4,9	5,0	4,5
Auprès de vos ami-e-s	4,0	5,3	5,9
Dans des salons d'information et d'orientation	8,6	9,6	11,4
Vous ne vous êtes pas particulièrement informé-e	9,3	2,5	0,9
Aucune autre source	-	11,4	20,5

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'études supérieures (N = 4 482)

<sup>2</sup> MESRI-DGESIP (2018), L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France.

<sup>3</sup> Duru Bellat M., Farges G. et van Zanten A. (2018), *Sociologie de l'école*, Paris : Armand Colin.

Les étudiants s'avèrent plutôt satisfaits de l'information qu'ils ont reçue en amont, notamment en ce qui concerne le nombre de places dans chaque formation (41% d'étudiants se déclarent tout à fait satisfaits même si 13% se déclarent pas du tout satisfaits de l'information reçue). Ils sont plus critiques quant à l'information fournie sur les débouchés professionnels (28% de tout à fait satisfaits) ou le contenu des formations (28% de tout à fait satisfaits) (TABLEAU 2). Ces

réponses varient en fonction de la source d'information mobilisée en priorité : ainsi, les étudiants s'étant renseignés sur Internet sont particulièrement satisfaits de l'information reçue sur le nombre de places disponibles dans les formations, et moins satisfaits de l'information reçue sur les différents parcours d'études possibles, sur les débouchés professionnels des différentes filières, sur le contenu des formations. Sur ces deux derniers aspects, les étudiants

s'étant rendus dans les établissements ou renseignés auprès des parents ou des enseignants sont davantage satisfaits de l'information reçue. Ce sont les renseignements pris auprès des amis et, dans une moindre mesure – notamment en ce qui concerne les informations sur les différents parcours d'études possibles –, les rencontres avec les conseillers d'orientation, qui génèrent le plus d'insatisfaction.

**TABLEAU 2 :** SATISFACTION SUR LES INFORMATIONS REÇUES PAR LES ÉTUDIANTS CONCERNANT LEUR ORIENTATION DANS LE SUPÉRIEUR (EN %)

Êtes-vous satisfait de l'information que vous avez eue...	1 = tout à fait	2	3	4 = pas du tout
...sur les différents parcours d'études possibles ?	34,2	38,6	20,3	6,9
...sur les débouchés professionnels des différentes filières ?	28,1	39,0	24,5	8,4
...sur les contenus des formations ?	28,0	39,6	22,9	9,5
...sur le nombre de places disponibles dans les formations ?	40,8	29,6	16,7	12,9

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'études supérieures (N = 4 482)

Au-delà de l'information institutionnelle, une majorité des étudiants interrogés (57%) se sont déjà rendus à l'université avant leur entrée dans le supérieur. Ces visites se sont faites, en majorité, à l'occasion de journées portes ouvertes (pour 41% des étudiants), à l'occasion d'une visite organisée par le lycée (13%), pour assister à un cours (9%), ou à une autre occasion (5%) (TABLEAU 3). Si aucun écart n'apparaît entre les hommes et les femmes, les visites d'université sont plus fréquentes parmi les étudiants favorisés, tandis que les étudiants d'origine populaire sont plus nombreux à n'avoir jamais été à l'université

avant de s'y inscrire (45% contre 39% des étudiants d'origine favorisée). Les mêmes résultats s'observent quand on mesure la familiarité avec l'enseignement supérieur à travers le diplôme des parents : lorsqu'un parent au moins a fait des études supérieures, les étudiants sont plus nombreux à s'être rendus à l'université (59% contre 56% parmi les étudiants n'ayant aucun parent de niveau d'étude supérieur). Ainsi, ces visites ne viennent pas toujours combler une moindre familiarité avec l'enseignement supérieur. Des écarts importants s'observent également selon le baccalauréat possédé :

si 61% des bacheliers généraux se sont déjà rendus à l'université avant leur entrée dans l'enseignement supérieur, ce n'est le cas que de 52% des bacheliers technologiques et 41% des bacheliers professionnels. Cet écart peut s'expliquer en partie par la moindre proportion d'étudiants titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels ayant initialement envisagé de s'orienter vers l'université, comme le montre la part importante, parmi eux, d'étudiants déclarant avoir choisi l'université par défaut, faute de n'avoir pu obtenir une autre filière<sup>4</sup>.

**TABLEAU 3 :** LES VISITES DE L'UNIVERSITÉ AVANT L'ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR (EN %)

Avant d'entrer dans le supérieur, vous étiez-vous déjà rendu à l'université ?	
Oui, pour assister aux journées portes ouvertes	40,7
Oui, pour assister à un cours	9,1
Oui, à l'occasion d'une visite organisée par le lycée	12,7
Oui, à une autre occasion	5,4
Non, pas du tout	42,5

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'études supérieures (N = 4 482)

<sup>4</sup> Belghith F. (2019), « Les bacheliers technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur », in : Giret J.-F., Belghith F. et Tenret E. (dir.), *Regards croisés sur les expériences étudiantes*. Paris : La Documentation française.

# LES EXPÉRIENCES ÉTUDIANTES DE PARCOURSUP

## LA SAISIE DES CHOIX : UN ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL COMPLÉMENTAIRE DE L'AIDE DES ENSEIGNANTS

**A**u moment de saisir leurs choix sur la plateforme Parcoursup, les étudiants ont répondu en majorité l'avoir fait seuls (47% d'entre eux). Toutefois, une part importante d'entre eux (43%) a également déclaré avoir été aidée par un membre de leur famille. Plus rares sont les étudiants ayant saisi leurs vœux en présence d'un enseignant (8%) ou d'un ami (5%) (TABLEAU 4). Ce sont surtout les élèves de milieux favorisés qui ont rempli leurs vœux en présence de leur famille, puisque c'est le cas de 55% d'entre eux contre 36% des élèves de milieux populaires, soulignant ainsi la place plus importante prise par la famille dans les choix d'orientation des étudiants les plus favorisés. Par contraste, dans les catégories populaires, les élèves ont plus souvent rentré leurs choix seuls (54% contre 39% des élèves de milieux favorisés). La présence d'un enseignant au moment de la saisie des vœux est quant à elle plus fréquente parmi les élèves d'extraction moyenne (9% contre 8% dans les catégories populaires ou 6% parmi les catégories supérieures). L'âge est également une variable à prendre en compte dans l'accompagnement dont ont bénéficié les étudiants au moment

de la saisie des vœux : au-delà de 18 ans, les étudiants ont plus souvent saisi leurs choix seuls ou en présence d'un ami et moins souvent en présence d'un membre de leur famille ou d'un enseignant.

En amont du remplissage de la plateforme, 53% des étudiants répondants ont déclaré avoir eu des « entretiens personnalisés » avec leurs professeurs principaux à propos de Parcoursup. Parmi ceux qui ont déclaré avoir eu des échanges 34% indiquent n'avoir eu qu'un seul échange et 19% plusieurs échanges. Toutefois, au-delà de ces entretiens personnalisés, les étudiants sont plus nombreux à déclarer avoir eu des échanges (plus informels) avec leurs professeurs principaux : si 18% d'entre eux déclarent n'avoir eu aucun échange de ce type, ils sont 59% à évoquer plusieurs échanges et 23% un échange (TABLEAU 5). Les étudiants déclarant avoir été seuls au moment de l'inscription sur Parcoursup sont particulièrement nombreux à n'avoir eu aucun entretien personnalisé (53%) ou échange avec un professeur principal (20%) à propos de Parcoursup.

Quel a été le contenu de ces échanges ? Dans 94% des cas, les étudiants ont déclaré avoir eu des explications sur le fonctionnement de la plateforme et pour plus des trois quarts d'entre eux, ces échanges ont été l'occasion d'une présentation des différents choix d'orientation (77%). Pour 67% des étudiants interrogés, ces échanges leur ont permis de construire ou clarifier leurs choix d'orientation ; pour 44% d'entre eux, ces échanges les ont aidés à rédiger leur lettre de motivation (projet de formation motivé), tandis qu'ils sont 31% à déclarer que ces échanges les ont aidés à rédiger leur CV (TABLEAU 6). Au final, plus de 66% des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement des professeurs principaux, dans des proportions qui varient selon le nombre et la nature des échanges. Si 83% des étudiants ayant eu plusieurs entretiens personnalisés avec leurs professeurs principaux se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement (respectivement 78% des étudiants ayant eu plusieurs échanges), ce n'est le cas que de 53% des étudiants n'ayant eu aucun entretien personnalisé (respectivement 35% des étudiants n'ayant eu aucun échange).

**TABLEAU 4 : LES PERSONNES EN PRÉSENCE DE L'ÉTUDIANT AU MOMENT DE LA SAISIE DES VŒUX SUR PARCOURSUP (EN %)**

Au moment de saisir vos choix, étiez-vous ...	
Seul-e	47,3
Avec un membre de votre famille	43,4
Avec un-e ami-e	5,1
Avec un-e enseignant-e	7,9
Autre	0,2

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'études supérieures (N = 4 482)  
 Réponses multiples possibles

**TABLEAU 5 : NOMBRE ET NATURE DES ÉCHANGES AVEC LE(S) PROFESSEUR(S) SUR PARCOURSUP (EN %)**

	Pour Parcoursup, avez-vous eu avec votre ou vos professeurs principaux...	
	Un entretien personnalisé	Des échanges
Oui, un seul	33,8	23,4
Oui, plusieurs	18,5	58,8
Non, aucun	47,7	17,9

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'études supérieures (N = 4 482)

**TABLEAU 6 :** TYPE D'AIDE PERMISE PAR LES ÉCHANGES OU ENTRETIENS EN FONCTION DES INTERLOCUTEURS (FAMILLE OU PROFESSEURS PRINCIPAUX) (EN %)

Lors de ces échanges ou entretiens, vos professeurs principaux/votre famille ou vos proches vous ont-ils...	Professeurs principaux	Famille ou proches
...expliqué le fonctionnement de la procédure Parcoursup ?	93,7	18,4
...présenté les différents choix d'orientation ?	76,6	35,9
...permis de construire ou de clarifier vos choix d'orientation ?	67,2	63,7
...aidé à rédiger votre lettre/argumentaire de motivation/projet de formation motivé	43,7	70,4
...aidé à rédiger votre CV ?	31,5	67,5
...aidé à décider quel vœu conserver lorsque vous avez obtenu plusieurs propositions OUI ou OUI SI ?	42,4	49,3
...aidé à faire un recours auprès du rectorat ?	9,5	6,6

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure ayant eu au moins un échange ou entretien avec leur professeur principal ou leur famille dans le secondaire (N = 4 482)

Les échanges avec la famille ont moins porté sur le fonctionnement de la procédure (seulement 18% des étudiants) que sur l'aide à la rédaction du projet de formation (70%), l'aide à la rédaction du CV (67%), la clarification de choix d'orientation (64%), l'aide à la décision quant à la conservation de certains vœux (49%) ou encore l'aide à faire d'éventuels recours auprès du rectorat (7%). Dans les catégories populaires, l'aide de la famille

a moins fréquemment porté sur chacun de ces différents aspects (TABLEAU 7). Comme l'ont montré différentes recherches, la famille s'en remet davantage à l'institution pour l'orientation des enfants de milieux populaires<sup>5</sup>. Si étudiantes et étudiants déclarent avoir eu, dans les mêmes proportions, des échanges sur la procédure Parcoursup avec les professeurs principaux et avec leur famille, le contenu des échanges varie, tout

particulièrement sur un point : la présentation des différents choix d'orientation. Ainsi, les étudiantes sont moins nombreuses à considérer avoir reçu des informations sur les différents choix d'orientation à l'occasion de ces échanges avec les professeurs principaux (73% contre 81% des étudiants) ou la famille (33% contre 40% des étudiants).

**TABLEAU 7 :** TYPE D'AIDE PERMISE PAR LES ÉCHANGES AVEC LA FAMILLE EN FONCTION DE L'ORIGINE SOCIALE (EN %)

Votre famille ou vos proches vous ont-ils...	classe populaire	classe moyenne	classe supérieure	Ensemble
...expliqué le fonctionnement de la procédure Parcoursup ?	15,4	18,9	23,3	18,4
...présenté les différents choix d'orientation ?	28,6	37,5	46,5	35,9
...permis de construire ou de clarifier vos choix d'orientation ?	56,4	67,2	75,8	63,7
...aidé à rédiger votre lettre/argumentaire de motivation/projet de formation motivé	63,7	75,2	80,3	70,4
...aidé à rédiger votre CV ?	61,9	73,0	76,3	67,5
...aidé à décider quel vœu conserver lorsque vous avez obtenu plusieurs propositions OUI ou OUI SI ?	43,2	53,3	58,3	49,3
...aidé à faire un recours auprès du rectorat ?	7,0	6,3	6,0	6,6

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)

<sup>5</sup> Voir par exemple : van Zanten Agnès, 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, 440 p. ; Proboeuf Pauline (2017), « Etudier le choix en train de se faire. Une analyse de la fabrication des choix d'orientation post-bac »,

Mémoire de Master 2, Sciences Po ; Charles N., Le Pape M-C., Portela M., Tenret É. (2019), Soutenir le jeune et son projet : les logiques éducatives parentales à l'épreuve de l'insertion professionnelle, *Revue française des affaires sociales*, n°2, p. 2019.

## « TENTER SA CHANCE » ET « S'ASSURER UNE PLACE » : UNE STRATÉGIE DOUBLE

Avec la procédure Parcoursup, les étudiants avaient la possibilité d'émettre dix vœux de formation sous statut étudiant et dix vœux de formation sous statut d'apprentissage. Ils ne sont pas une majorité à avoir utilisé tous les choix possibles : 18% d'entre eux seulement ont utilisé les 10 choix possibles sous statut étudiant et la majorité (41%) a émis entre 4 et 9 vœux. Il faut cependant

rappeler que demander la même formation dans plusieurs établissements était considéré dans la procédure Parcoursup comme un choix unique. 28% des étudiants ont émis entre 2 et 3 vœux et 4% d'entre eux ont émis un seul vœu. Seuls 8% des étudiants interrogés ont mentionné avoir formulé des vœux sous statut d'apprentissage, avec une très nette surreprésentation des bacheliers

technologiques et professionnels, qui sont trois fois plus nombreux que les bacheliers généraux (respectivement 16% et 15% contre 5%). Parmi les étudiants ayant formulé des vœux sous statut d'apprentissage, une majorité a formulé un vœu (18%) ou deux à trois vœux (32%) (TABLEAU 8).

TABLEAU 8 : NOMBRE ET NATURE DES VŒUX ÉMIS SUR PARCOURSUP (EN %)

Sur la plateforme Parcoursup, combien avez-vous fait de vœux de formations ?	Sous statut étudiant	Sous statut d'apprentissage*
<b>10 vœux, soit toute la liste</b>	<b>18,3</b>	<b>7,0</b>
<b>Entre 4 et 9 vœux</b>	<b>40,5</b>	<b>9,8</b>
<b>2 ou 3 vœux</b>	<b>27,9</b>	<b>31,9</b>
<b>Un seul vœu</b>	<b>3,8</b>	<b>18,3</b>
<b>Aucun</b>	<b>9,4</b>	<b>33,2</b>

\*parmi les étudiants ayant répondu « oui » à la question « sur la plateforme Parcoursup, avez-vous fait la demande de formations sous statut d'apprentissage ? »

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)

Au moment des vœux, la plupart des étudiants ont adopté une stratégie double mise en évidence par l'enquête TSS : d'une part, la stratégie de la sécurité (à savoir « faire au moins un choix de formation que vous ne souhaitiez pas vraiment pour être sûr d'avoir quelque chose »), dans laquelle se reconnaissent 71% des étudiants ; d'autre part, la stratégie de l'audace (à savoir « faire au moins un choix de formation que vous souhaitiez vraiment mais pour lequel vous pensiez avoir peu de chance d'être accepté (vous avez « tenté votre chance »), également adoptée par 71% des étudiants. Les deux stratégies ont été simultanément mises en œuvre par 55% des étudiants, tandis que 14% des étudiants ont déclaré ne s'être reconnus dans aucune de ces deux stratégies. Enfin, 15% des étudiants ont uniquement fait jouer l'audace et 16% uniquement la prudence. Les profils des « audacieux » diffèrent sensiblement du profil des « prudents » : les doubles stratégies (prudence combinée à audace) sont légèrement plus fréquentes dans les classes supérieures que dans les classes moyennes ou populaires (56% contre 54,6%), tandis que les audacieux (mais non prudents) se retrouvent plus fréquemment dans les catégories populaires (16% contre 12% dans les catégories supérieures). Les

étudiants ayant uniquement joué le jeu de la prudence (sans être audacieux) sont particulièrement surreprésentés parmi les bons étudiants, puisque 23% des étudiants ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat se retrouvent dans cette catégorie, contre 19% des étudiants ayant obtenu la mention « bien », 15% des étudiants ayant eu la mention « assez bien » et 12% des étudiants n'ayant pas eu de mention. Les bacheliers généraux se caractérisent par une proportion plus importante d'étudiants ayant joué uniquement la prudence (18% contre 10% des bacheliers technologiques et 5% des bacheliers professionnels) alors qu'à l'inverse, les bacheliers technologiques et professionnels sont plus nombreux à avoir adopté une double stratégie (respectivement 62% et 61% contre 54% des bacheliers généraux). De plus, les bacheliers professionnels apparaissent comme ceux qui ont le plus joué le jeu de l'audace, 89% d'entre eux ayant fait au moins un choix de formation pour lequel ils pensaient n'avoir aucune chance (sans faire de choix de sécurité pour 27% d'entre eux et couplé avec au moins un choix de formation non réellement souhaité pour 61%).

Ces résultats sont également liés au nombre de choix, lui aussi socialement différencié : les étudiants d'origine sociale favorisée ont ainsi plus fréquemment émis 10 vœux, soit toute la liste (21% contre 17% dans les catégories sociales moyennes et populaires), ou entre 4 et 9 vœux (43% des étudiants d'origine sociale favorisée contre 40% des étudiants d'origine moyenne ou populaire) et moins souvent un seul vœu (4% contre 5% des étudiants d'origine sociale populaire). La mention au baccalauréat (elle-même liée à l'origine sociale) conditionne également le nombre de vœux émis : les étudiants ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » au baccalauréat sont ainsi plus nombreux, en proportion à avoir émis entre 4 et 9 vœux que les étudiants avec une mention « assez bien » ou aucune mention (46% des étudiants ayant eu une mention « très bien » et 41% des étudiants ayant une mention bien contre 36% des étudiants sans mention ou avec une mention passable). En moyenne, au niveau national, ce sont 7,4 vœux que font les élèves de terminale, avec un nombre plus important de vœux dans les filières générales (notamment parmi les filières S, où les étudiants font en moyenne 8,5 vœux) que dans les filières professionnelles (5,5 vœux en moyenne)<sup>6</sup>.



## ENCADRÉ 2 : LES ÉTUDIANTS AYANT FAIT UN SEUL VŒU<sup>7</sup> SUR PARCOURSUP : DES PROFILS ATYPIQUES ?

Les étudiants n'ayant fait qu'un vœu sous Parcoursup (soit 160 étudiants dans l'enquête TSS<sup>8</sup>) sont plus souvent inscrits en formation continue qu'en formation initiale (14% des étudiants ayant fait un seul vœu contre 9% ayant fait plusieurs vœux). Ils sont donc moins nombreux à être tout juste sortis du lycée (86% contre 95% de ceux qui ont fait plusieurs vœux) et exerçaient plus souvent une activité rémunérée l'année précédant l'inscription actuelle (49% contre 27%). Ils sont également plus âgés en moyenne que les étudiants ayant fait plusieurs vœux (10% des étudiants ayant fait un seul vœu ont 21 ans ou plus contre 3% de ceux qui ont fait un seul vœu). Ce sont des étudiants (en majorité des femmes) au profil social et scolaire moins favorisé : ils sont plus souvent d'origine sociale populaire (38% contre 32% des étudiants ayant fait plusieurs vœux) et leurs parents ont moins souvent atteint un niveau d'études supérieur au baccalauréat. Ils ont plus fréquemment eu le bac avec une mention passable ou pas de mention et sont plus souvent titulaires d'un bac professionnel (15% contre 8%). Bien que plus âgés en moyenne que leurs camarades, ils sont plus souvent cohabitants (57% contre 47%). Malgré le fait qu'ils n'aient fait qu'un seul vœu, 38% déclarent avoir fait un vœu qu'ils voulaient vraiment mais pensaient avoir peu de chance d'obtenir. Cette proportion, bien que très inférieure à celle observée parmi les étudiants qui ont fait plusieurs vœux (72%) révèle bien une volonté relativement « audacieuse » de la part de ces étudiants au parcours un peu atypique, d'autant que seuls 4% d'entre eux ont fait des candidatures en dehors de Parcoursup,

contre 11% pour ceux ayant également fait plusieurs vœux sur Parcoursup. Ces étudiants semblent ainsi plus motivés par un projet professionnel précis : en effet, 47% d'entre eux jugent que le projet est un des critères les plus importants pour avoir une proposition satisfaisante sur Parcoursup contre 33% des étudiants qui ont fait plusieurs vœux. En amont de leur orientation, ils se sont plus souvent rendus à l'université (65% contre 59%) pour les portes ouvertes (51% contre 44%) ou pour assister à un cours (14% contre 9%). Si, par définition, une grande majorité d'entre eux a obtenu son (premier) vœu (91% contre 64% des étudiants ayant fait plusieurs vœux), 45% ont néanmoins été en attente pour ce vœu (82% parmi les étudiants qui avaient fait au moins deux vœux sur Parcoursup). Ils sont un peu plus nombreux à être très satisfaits de la procédure de Parcoursup d'une manière générale (16% contre 14%) et beaucoup plus du résultat (61% contre 38%). Au final, les étudiants qui n'ont fait qu'un seul vœu sur Parcoursup sont plutôt des élèves avec un parcours professionnalisant qui se sont réorientés à l'université après une expérience sur le marché du travail. En moyenne, les résultats des étudiants dans les deux groupes sont comparables pour leur première année dans le supérieur. Ceux qui n'ont fait qu'un seul vœu envisagent moins souvent de se réorienter après cette première année de formation mais ils envisagent plus souvent de ne pas poursuivre après le niveau licence (21% contre 15% de ceux qui avaient fait plusieurs vœux), même si 44% comptent aller jusqu'au niveau master avant de s'arrêter (respectivement 53%).

Parmi les raisons avancées pour justifier leurs choix d'orientation, c'est le projet professionnel qui arrive en tête : 32% des étudiants interrogés justifient ainsi leur premier choix ; l'intérêt pour le contenu des études est davantage mis en avant pour le second choix (26% contre 22% pour le projet professionnel), de même que pour le troisième choix (21% des étudiants évoquent l'intérêt pour le contenu des études contre 18% des étudiants qui mentionnent le projet

professionnel comme raison du troisième choix). Pour ce dernier choix, le fait que « la filière soit adaptée à la série du bac » ou « le souci de garder le plus de portes ouvertes » sont des raisons plus fréquemment évoquées que pour le premier et le second choix (TABLEAU 9). Cette dernière raison est également plus souvent évoquée par les « bons élèves » – ceux qui ont eu une mention au baccalauréat –, de même que « les résultats scolaires » ou « l'intérêt pour le contenu

des études » ; au contraire, le « projet professionnel », « l'adaptation de la filière à la série du baccalauréat » ou encore « la durée des études » sont des raisons plus fréquemment évoquées par les élèves n'ayant eu aucune mention. « L'adaptation de la filière à la série du baccalauréat » est une modalité particulièrement choisie par les étudiants détenteurs d'un baccalauréat professionnel et, dans une moindre mesure, d'un baccalauréat technologique.

6 Boulet P. & Bluntz C. (2018). « Orientation dans l'enseignement supérieur : les vœux des lycéens dans Parcoursup pour la rentrée 2018 », Note flash du SIES, no 4, 2 p.

7 Sans compter les choix multiples et sous-vœux.

8 Pour 156 répondants, ce vœu unique était sous statut d'étudiant ; pour 4, sous statut d'apprentissage.

TABLEAU 9 : LES RAISONS AYANT MOTIVÉ LES CHOIX D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP (EN %)

Quelle est la principale raison qui a motivé...	...votre premier choix (le plus souhaité) ?	...votre deuxième choix le plus souhaité ?	...votre troisième choix le plus souhaité ?
Votre intérêt pour le contenu des études	29,0	26,2	21,1
Les débouchés attendus du diplôme auquel cette filière mène	12,0	12,7	12,9
L'encadrement et le suivi personnel	2,5	3,2	2,9
C'est une passerelle pour intégrer une autre filière	2,7	3,5	3,9
C'est une filière adaptée à votre série de bac	3,8	7,5	9,1
Votre projet professionnel	31,7	22,4	18,1
La durée des études	0,9	1,7	2,0
Vos résultats scolaires précédents	2,9	4,1	4,9
La proximité du lieu de formation	5,1	7,2	7,5
Les stages ou les échanges avec l'étranger prévus dans la formation	1,5	1,7	2,7
Le souci de vous garder le plus possible de portes ouvertes	3,8	3,9	6,3
Les aménagements de l'établissement (locaux, infrastructures...)	1,0	1,7	1,9
J'ai suivi le choix d'un ami	0,5	0,8	1,1
Autre(s) raison(s)	2,7	3,6	5,7

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482) (pour la 2<sup>e</sup> colonne : étudiants ayant émis au moins 2 vœux ; pour la 3<sup>e</sup> colonne : étudiants ayant émis au moins 3 vœux)

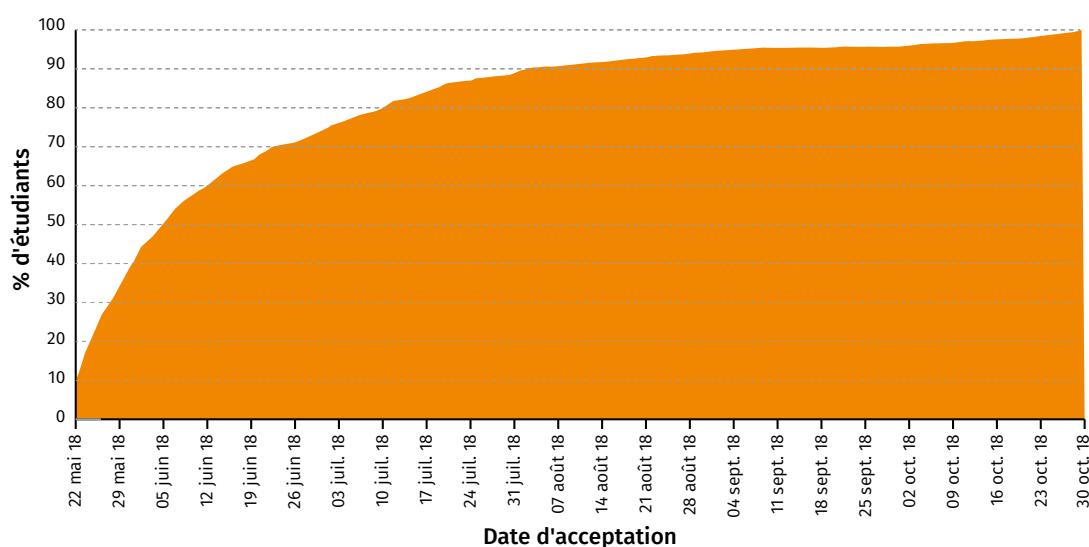
## LA VALIDATION DES VŒUX : LE CHOIX DE L'ATTENTE ?

L'attente de résultats a concerné une grande majorité des étudiants interrogés. En effet, 80% des étudiants ont déclaré avoir été sur liste d'attente pour l'un ou plusieurs de leurs choix. Les délais d'attente s'échelonnent ensuite dans les premières semaines qui suivent l'annonce des résultats : 30% des étudiants ont déclaré avoir été acceptés tout de suite dans l'un de leurs vœux, tandis que 13% d'entre eux ont été acceptés durant la première semaine et 11% durant la deuxième semaine. Les 46% restants ont attendu plus longtemps (dont 19% qui ne se souviennent plus). Au final, plus de la moitié des étudiants interrogés ont déclaré

avoir accepté une proposition avant le 5 juin 2018, et au premier septembre, près de 95% d'entre eux avaient accepté une proposition (GRAPHIQUE 1). Parmi ceux qui ont donné leur réponse très tardivement (au-delà du 1<sup>er</sup> septembre), sont surreprésentés les étudiants étant passés par la commission d'accès à l'enseignement supérieur (9,2% contre 0,6% parmi les étudiants ayant validé une réponse avant septembre), les étudiants universitaires (les élèves en CPGE sont sous représentés), les étudiants de plus de 18 ans, ainsi que des étudiants au profil plus vulnérable : les étudiants étrangers sont ainsi surreprésentés (ils représentent 10%

des étudiants ayant validé tardivement leur choix contre 5% des étudiants ayant validé leur choix avant le mois de septembre), de même que les étudiants boursiers (33% contre 22%) et les étudiants d'origine populaire (39% contre 32%). L'enquête ne permet malheureusement pas de tenir compte des étudiants découragés par la procédure, n'ayant accepté aucun vœu et ayant *in fine* renoncé à s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Au total, dans l'enquête 1% des étudiants déclarent être passés par la commission d'accès à l'enseignement supérieur (mais 30% ne savent pas répondre à la question).

GRAPHIQUE 1 : LES DATES AUXQUELLES LES ÉTUDIANTS ONT DÉCLARÉ AVOIR ACCEPTÉ UNE PROPOSITION SUR PARCOURSUP (EN %)



Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)



Les étudiants ayant laissé s'écouler plus de quinze jours entre la date où ils ont appris avoir été admis dans une formation et leur acceptation de cette proposition, étaient interrogés spécifiquement sur les raisons de cette attente. Parmi ces étudiants, les raisons les plus fréquemment avancées sont l'attente d'un vœu particulier sur Parcoursup (63% des réponses) ; vient ensuite, par ordre de fréquence décroissante, l'attente de la réponse à tous les vœux (29%), loin devant l'attente à des réponses hors Parcoursup (3%) ou des problèmes de connexion (2% des cas) (TABLEAU 10). Cette dernière modalité de réponse est plus fréquemment mobilisée parmi les étudiants d'origine populaire, tandis que ce sont les étudiants favorisés qui avancent plus souvent comme raison le fait

d'attendre d'avoir la réponse à tous leurs vœux sur Parcoursup. Les raisons avancées par les étudiants ayant choisi la modalité « autre » sont de deux natures : environ la moitié des étudiants indiquent être demeurés indécis quant à la décision à prendre. « Je voulais être sûre de vouloir cette faculté en particulier et pas une autre, car j'avais quasiment tous mes vœux », indique ainsi une étudiante inscrite en filière santé, titulaire d'un baccalauréat S mention assez bien et dont la mère est cadre, ayant indiqué avoir fait 10 vœux en statut étudiant, acceptée dans un vœu fin juin 2018 et ayant validé ses vœux fin octobre. L'autre moitié des étudiants, également hésitants, insistent davantage sur le temps de réflexion nécessaire qu'ils ont pris avant de valider leur

choix. « J'ai discuté avec mes parents sur la proposition et si je dois l'accepter ou attendre les vœux en attente », explique par exemple une autre étudiante, inscrite en droit, titulaire d'un baccalauréat ES mention assez bien, père cadre et mère employée, ayant fait entre 4 et 9 vœux sous statut étudiant, acceptée pour la première fois fin mai 2018 et ayant validé un choix fin octobre 2018. Une minorité d'entre eux indiquent avoir eu besoin d'informations extérieures avant de valider leur choix, comme l'orientation d'un ami ou encore des questions pratiques comme le logement (un étudiant inscrit en biologie à l'université dont le père est cadre et la mère employée, indique ainsi avoir attendu de « savoir s'[il] avait un logement sur place » avant de valider son choix).

**TABLEAU 10 : LES RAISONS DE L'ATTENTE AVANT L'ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION (EN %)**

Pourquoi avez-vous attendu avant d'accepter une proposition ?	
<b>Vous attendiez la réponse à tous vos vœux sur Parcoursup</b>	<b>29,4</b>
<b>Vous attendiez la réponse à un vœu particulier sur Parcoursup</b>	<b>62,7</b>
<b>Vous attendiez les réponses à des formations hors Parcoursup</b>	<b>3,1</b>
<b>Vous aviez des problèmes de connexion</b>	<b>1,7</b>
<b>Autre</b>	<b>11,2</b>

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'étude supérieure ayant attendu plus de 15 jours entre leur acceptation dans une formation et l'acceptation d'une proposition (N = 699)  
 Note : 2 réponses maximum étaient possibles pour cette question

**TABLEAU 11 : LE NOMBRE ET LE TYPE DE VŒUX SATISFAITS (EN %)**

Considérant l'ensemble des vœux formulés sur Parcoursup, avez-vous été admis à au moins l'un de ces vœux ?	
<b>Oui, tous vos vœux</b>	<b>17,4</b>
<b>Oui, le premier vœu souhaité</b>	<b>50,1</b>
<b>Oui, le deuxième vœu souhaité</b>	<b>20,4</b>
<b>Oui, le troisième vœu souhaité</b>	<b>13,2</b>
<b>Oui, l'un de vos autres vœux</b>	<b>4,6</b>
<b>Non, aucun de vos vœux</b>	<b>4,5</b>

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ;  
 Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)

Même si la procédure Parcoursup, contrairement à la plateforme d'Admission Post-Bac (APB), ne demande plus aux étudiants de classer leurs vœux, l'enquête TSS les invitait à hiérarchiser a posteriori leur(s) vœu(x) pour mieux comprendre leur satisfaction éventuelle quant à la procédure. À l'issue de celle-ci, 50% des étudiants ont déclaré avoir été acceptés dans leur premier vœu (le plus souhaité) ; 20% d'entre eux ont indiqué avoir été acceptés dans leur second vœu et 13% dans leur troisième vœu, tandis que 5% ont été admis à un autre vœu « moins souhaité ». Dans 17% des cas, les étudiants ont été acceptés à tous leurs vœux (97% d'entre eux avaient fait au moins deux vœux et 13%

avaient fait les 10 vœux sous statut étudiant) et 15% ont eu plusieurs vœux acceptés. 4% des étudiants ont déclaré n'avoir été acceptés à aucun de leurs vœux. Parmi ces derniers, moins de 1% n'avait fait qu'un seul vœu, 49% avaient fait entre 4 et 9 vœux sous statut étudiant dont certains sous statut d'apprentissage et 26% avaient fait 10 vœux ou plus (en incluant aussi bien les vœux sous statuts étudiant et d'apprentissage) (TABLEAU 11). Si l'origine sociale fait peu varier l'adéquation entre orientation souhaitée et orientation obtenue (53% des étudiants d'origine favorisée ont obtenu leur premier vœu souhaité contre 50% des classes moyennes et 51% des classes populaires), les différences

apparaissent plus marquées selon le type de baccalauréat possédé. Ce sont les bacheliers professionnels qui apparaissent les plus pénalisés puisque seulement 41% d'entre eux déclarent avoir obtenu le premier vœu souhaité et 17% n'avoir obtenu aucun de leurs vœux alors que les bacheliers généraux sont 51% dans le premier cas et 2% dans le second cas. Les bacheliers technologiques sont dans une situation intermédiaire : ils ont obtenu leur premier vœu dans les mêmes proportions que les bacheliers généraux (51%) mais restent plus nombreux que ces derniers à n'avoir obtenu aucun vœu (9%).

# QUAND LES ÉTUDIANTS JUGENT PARCOURSUP : DIFFICULTÉS RESENTIES ET INJUSTICES PERÇUES

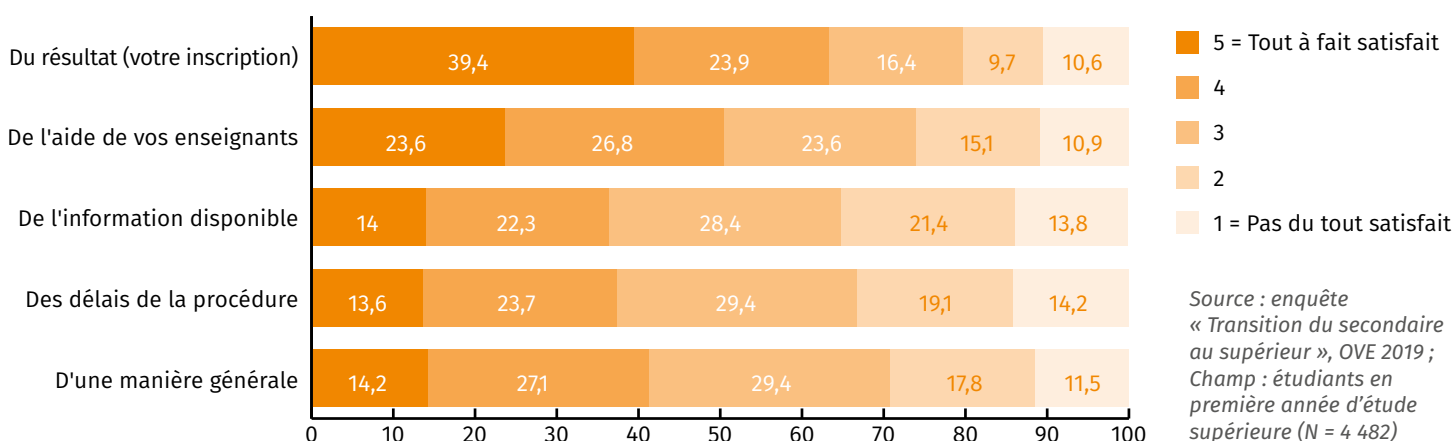
Invités à se prononcer sur différents aspects de la procédure Parcoursup, les étudiants dressent un bilan mitigé : si 41% d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la procédure, 29% d'entre eux expriment une insatisfaction générale. C'est l'information disponible et les délais de procédure qui ont généré le plus d'insatisfaction chez les étudiants (respectivement 35% et 33% d'étudiants se déclarant insatisfaits ou très insatisfaits). L'aide des enseignants a été davantage source de satisfaction : si 26% des étudiants s'en déclarent insatisfaits ou très insatisfaits, ils sont plus de 50% à se dire satisfaits ou très satisfaits de cette aide (TABLEAU 12). La satisfaction ou l'insatisfaction générale vis à vis de la procédure est manifestement en lien avec la satisfaction personnelle des étudiants concernant leur propre orientation. En effet, 77% des étudiants se déclarant insatisfaits du résultat de leur inscription se déclarent également insatisfaits de Parcoursup en général, tandis que 60% des étudiants se déclarant satisfaits du résultat de leur inscription jugent satisfaisante la procédure Parcoursup en général. Les bacheliers professionnels, dont on a vu qu'ils étaient les moins nombreux à avoir vu leur souhait d'orientation se réaliser, sont en toute logique les plus

insatisfaits : 20% d'entre eux se déclarent pas du tout satisfaits de la procédure dans son ensemble quand cette insatisfaction générale concerne 15% des bacheliers technologiques et seulement 10% des bacheliers généraux. Dans le détail, l'écart le plus élevé entre les bacheliers professionnels et les autres, en termes d'insatisfaction, concerne les délais de la procédure (27% d'insatisfaits chez les titulaires de bac professionnel contre 13% chez les bacheliers généraux) et le résultat de la procédure (l'orientation obtenue), dont ils sont 19% à se dire totalement insatisfaits, soit 4 points de plus que les bacheliers technologiques (15%) et surtout 10 points de plus que les bacheliers généraux. Une insatisfaction par rapport à la procédure apparaît également chez les femmes, qui sont 39% à se dire globalement satisfaites, de manière générale, quand c'est le cas de 44% des hommes. Cependant, cet écart de satisfaction ne porte pas tant sur le résultat de la procédure que sur l'information disponible (34% de satisfaites ou très satisfaites et 39% de satisfaits ou très satisfaits) et surtout l'aide des enseignants (54% des hommes satisfaits ou très satisfaits mais seulement 48% des femmes).

L'environnement dans lequel s'est déroulée l'inscription de l'étudiant influe également sur la satisfaction des résultats de la procédure Parcoursup. Les étudiants accompagnés lors de leur inscription sur la plateforme se déclarent plus satisfaits que les étudiants ayant été seuls (67% contre 59%). C'est parmi les étudiants accompagnés par un membre de la famille lors de l'inscription que la satisfaction quant au résultat obtenu est la plus élevée (68% de satisfait ou très satisfait), ce qui souligne l'importance de l'accompagnement, particulièrement familial, dans la construction de l'orientation et le déroulement de la procédure. *A contrario*, la solitude dans l'ensemble du processus, illustrée ici par les étudiants qui cumulent le fait d'avoir été seuls au moment de saisir les choix sur Parcoursup et de n'avoir eu aucun entretien personnalisé ni échange à propos de Parcoursup avec un professeur principal, se traduit par une moindre satisfaction du résultat obtenu au terme de la procédure (seulement 47% d'étudiants satisfaits ou tout à fait satisfaits).

GRAPHIQUE 2 : ÉVALUATION DE LA PROCÉDURE PARCOURSUP PAR LES ÉTUDIANTS SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES (EN %)

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la procédure d'orientation Parcoursup ?



Pour étayer les jugements, il était demandé aux étudiants d'évaluer la procédure à l'aune de trois critères : son équité, son caractère stressant et sa simplicité. C'est le caractère stressant de la procédure, souligné à plusieurs reprises dans les articles de presse<sup>9</sup>, qui est le plus mis en avant à travers les réponses : 45% des étudiants considèrent en effet que Parcoursup est stressant ou très stressant, et seuls 20% considèrent que la plateforme est peu stressante ou pas du tout stressante. Sur ce point, les étudiantes se distinguent des étudiants, 27% d'entre elles jugeant la procédure très stressante (et 23% assez stressante) alors que les hommes ne sont que 17% dans ce cas (et 23% la jugent assez stressante). L'injustice de la procédure est également mise en avant dans les réponses : seul un étudiant sur quatre juge

la procédure juste ou tout à fait juste, tandis que 27% d'entre eux la considèrent injuste ou tout à fait injuste (TABLEAU 13). Ici également, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à juger plutôt juste la procédure (29% la jugent assez juste ou tout à fait juste contre 25% des femmes). Enfin, 22% des étudiants considèrent Parcoursup comme peu ou pas du tout simple. C'est particulièrement le cas des étudiants d'origine populaire, qui sont 25% (contre 20% des enfants d'origine favorisée) à souligner la complexité de la procédure. Les jugements sont également tributaires de la préparation, en amont, aux études supérieures, qui peut se mesurer à travers la visite de l'université avant l'entrée dans le supérieur. Ainsi, les étudiants ne s'étant jamais rendus à l'université sont plus enclins à considérer la procédure

comme « injuste » (29% parmi ceux qui ne se sont jamais rendus à l'université avant leur inscription contre 26% parmi les autres), stressante (48% contre 44%) ou encore complexe (25% contre 20%). Si les jugements sur la justice perçue de la procédure diffèrent peu selon le type de baccalauréat, son caractère stressant est lui plus souvent mis en avant par les bacheliers professionnels et technologiques, qui sont 30% et 27% à avoir trouvé la procédure très stressante quand c'est le cas de 31% des bacheliers généraux. De la même façon, le manque de simplicité de la procédure est plus souvent mis en avant par les bacheliers professionnels (13% la jugent pas simple du tout) et les bacheliers technologiques (9%) en comparaison des bacheliers généraux (6%).

TABLEAU 12 : QUEL EST VOTRE JUGEMENT SUR LA PROCÉDURE ? (EN %)

Quel est votre jugement sur la procédure ? Est-elle...	1 = Pas du tout	2	3	4	5 = Tout à fait	Sans avis / ne sait pas
...stressante ?	4,9	15,4	27,4	22,7	22,6	7,0
...juste ?	9,7	17,4	35,6	19,7	7,3	10,3
...simple ?	7,1	15,1	35,3	26,2	8,8	7,6

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)

L'enquête demandait également aux étudiants ce qui comptait le plus, à leurs yeux, pour obtenir une proposition satisfaisante. Pour 70% des étudiants, les résultats scolaires font partie des deux critères les plus importants pour obtenir « une proposition satisfaisante ». Viennent ensuite, par ordre décroissant de citation, les appréciations des enseignants (citée parmi les deux critères les plus importants par 45% des étudiants) ; le projet professionnel (34%) ; le baccalauréat d'origine (20% des étudiants – avec une légère surreprésentation des bacheliers généraux) ; enfin, le lycée d'origine est cité par 12% des étudiants parmi les deux critères les plus importants (TABLEAU 14).

Selon les critères perçus, l'évaluation du caractère juste ou légitime de la procédure varie, en lien avec une intériorisation plus ou moins forte de la méritocratie scolaire<sup>10</sup>. Ainsi, les étudiants ayant cité les résultats scolaires parmi les critères importants pour obtenir une proposition satisfaisante sont davantage convaincus du caractère juste de la procédure (30% contre 19% parmi les étudiants ayant répondu d'autres critères), alors que les étudiants ayant cité le lycée d'origine sont moins convaincus de la justice du verdict (17% la considèrent juste contre 28% parmi les étudiants n'ayant pas cité ce critère).

TABLEAU 13 : LES CRITÈRES PERÇUS COMME LES PLUS IMPORTANTS POUR OBTENIR UNE PROPOSITION SATISFAISANTE (EN %)

Quels sont selon vous les critères les plus importants (2 maximum) dans la procédure Parcoursup pour obtenir une proposition satisfaisante ?	
Les résultats scolaires	70,1
Le projet professionnel	33,8
Les appréciations des enseignants	45,3
Le lycée d'origine	12,4
Le baccalauréat d'origine	20,3

Source : enquête « Transition du secondaire au supérieur », OVE 2019 ; Champ : étudiants en première année d'étude supérieure (N = 4 482)

<sup>9</sup> Par exemple : Résultats Parcoursup : « Ce sera l'angoisse tous les matins : de combien de places aura-t-on avancé ? », par Séverin Graveleau, Le Monde, Publié en ligne le 23 mai 2018 à 15h00 - Mis à jour le 23 mai 2018 à 19h39, « Le logement, l'autre casse-tête des étudiants en attente de Parcoursup », Par Clara Tran, Le Monde, Publié en ligne le

22 août 2018 à 11h42 - Mis à jour le 22 août 2018 à 12h42

<sup>10</sup> Tenret, E. L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire, Paris : PUF

L'enquête TSS permet enfin d'évaluer la satisfaction de l'orientation obtenue après que les étudiants aient fait l'expérience concrète de la filière obtenue. Celle-ci est mesurée indirectement par le souhait de changer de type d'établissement, de discipline ou de lieu d'études l'année suivante. Dans l'ensemble, une très grande majorité d'étudiants n'envisage pas de changer de type d'établissement (85%) ni de discipline (83%) ou de lieu d'étude (83%). En toute logique, les étudiants qui se sont déclarés les plus insatisfaits de l'orientation obtenue sont ceux qui envisagent le plus de changer de type d'établissement ou de discipline (29% contre seulement 9% des satisfaits ou très satisfaits pour le changement de type d'établissement et 28% contre 11% pour la discipline). Le diplôme semble également

jouer un rôle prépondérant dans le choix d'opérer des modifications de parcours puisque les bacheliers technologiques et professionnels sont surreprésentés parmi ceux souhaitant changer de type d'établissement (24% et 22%) ou de discipline (26% et 24%). À l'inverse, les bacheliers généraux sont surreprésentés parmi les étudiants ne souhaitant pas opérer de modifications de parcours (88% n'envisagent pas de changer de discipline et 85% n'envisagent pas de changer d'établissement). De la même façon, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à envisager des changements pour l'année suivante, sans doute en lien avec des formes d'autocensure au moment de leur entrée dans l'enseignement supérieur<sup>11</sup> : 16% envisagent de changer d'établissement (13% des hommes), 19% de changer de discipline

(15% des hommes) et 19% de changer de lieu d'étude (15% des hommes). À un degré moindre, l'origine sociale a également une influence sur le fait d'envisager des modifications dans le parcours : les étudiants issus des classes moyenne et populaire sont un peu plus nombreux que les étudiants issus des classes sociales supérieures à envisager de changer de discipline ou de type d'établissement. Les principales raisons évoquées par les étudiants envisageant de changer de type d'établissement sont un manque d'intérêt pour ce qu'ils font (54,3%) ainsi que des difficultés à suivre les enseignements (31,1%). L'absence d'intérêt est également le premier motif de changement en ce qui concerne la discipline (56,8%) suivie par un changement de projet professionnel (29,1%).

## CONCLUSION

Si l'orientation est un sujet traité de longue date en sociologie de l'éducation, les nouvelles modalités d'accès à l'enseignement supérieur – avec la mise en place de Parcoursup à la rentrée 2018 – nécessitent de réinterroger les pratiques et le vécu des étudiants, pour comprendre l'éventuel effet de ces transformations sur les choix et sur les trajectoires<sup>12</sup>. Bien que l'enquête TSS, réalisée auprès de la première promotion d'étudiants ayant intégré l'enseignement supérieur après la réforme, ne tienne pas compte des évolutions et ajustements réalisés sur la plateforme Parcoursup dès la deuxième année de service, elle permet de disposer de données représentatives à l'échelle nationale dont l'analyse révèle plusieurs résultats intéressants sur la mise en place du dispositif.

L'enquête montre que les étudiants sont dans l'ensemble plutôt satisfaits de l'accompagnement qui leur a été proposé dans l'enseignement secondaire, en accordant une place particulière au professeur principal. Cette continuité recherchée du « bac-3 au bac+3 » semble, à cet égard, accueillie plutôt favorablement par les étudiants. Ils sont en revanche plus réservés sur l'évaluation de la procédure automatisée, la jugeant, pour une part importante d'entre eux, à la fois « complexe », « stressante » et pas toujours juste. Le caractère automatisé de la procédure n'est sans doute pas pour rien dans ces jugements étudiants, même si la nouveauté de Parcoursup et l'investissement croissant dans les études supérieures expliquent certainement aussi les appréhensions quant aux choix d'orientation et les critiques des dispositifs.

Dans l'espace déjà segmenté de l'enseignement supérieur<sup>13</sup>, cette étude montre également que les dispositifs d'orientation sont porteurs d'inégalités. Elle confirme en particulier l'élaboration de stratégies socialement situées derrière les choix : le fait par exemple de faire plusieurs choix pour garder le plus de portes ouvertes est ainsi davantage l'apanage des catégories plus favorisées, que ce soit scolairement ou socialement. En outre, il apparaît que ce ne sont pas toujours les étudiants les plus vulnérables qui ont recours à l'aide institutionnelle : souvent, cette aide est mobilisée par les étudiants ayant, par ailleurs, les ressources dans leur entourage pour avoir accès à l'information. Ces inégalités d'accès à l'information ne sont pas sans effet sur la satisfaction quant à l'orientation et les trajectoires ultérieures : si l'enquête ne permet pas encore de disposer d'un recul suffisant pour juger de l'effet à plus long terme de Parcoursup, elle permet de constater que les changements d'orientation sont plus souvent envisagés par les étudiants les moins accompagnés dans leurs choix.

<sup>11</sup> Bugeja-Bloch Fanny & Couto Marie-Paule (2018), « Le Parcoursup des filles. Classe et genre à l'université », La Vie des idées », 1er juin 2018.

<sup>12</sup> Chauvel Séverine et Huguée Cédric (2019), « Enseignement supérieur : l'art et les manières de sélectionner », Sociologie, N° 2, vol. 10.

<sup>13</sup> Convert B. (2001), « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France (1987-2001), Actes de la recherche en sciences sociales, 149, 2010, p. 61-73 ; Duru-Bellat M., Kieffer A. (2008), « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur : déplacement et

recomposition des inégalités », Population, 63 (1), 123-157 ; Bodin R., Orange S. (2013), L'Université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues, Bellecombe-en-Bauges, Savoir/Agir.



OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE  
60 boulevard du lycée - CS 30010  
92171 Vanves CEDEX  
Tél. 01 71 22 98 00  
Courriel [communication.ove@cnous.fr](mailto:communication.ove@cnous.fr)  
Site [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

Twitter @ove\_national  
Facebook [www.facebook.com/ovenational](http://www.facebook.com/ovenational)

OVE INFOS

Directrice de publication: Monique Ronzeau  
Coordination scientifique: Olivier Rey, Élise Tenret  
Coordination éditoriale: Merryl Gouy  
Conception graphique: agence Comme un Arbre!  
Réalisation: agence LATITUDE  
[www.agence-latitude.fr](http://www.agence-latitude.fr) - 0988/19  
© OVE 2018 - ISSN: 1638-8542